



COMMUNE DE VILLORSONNENS

Bulletin communal

N° 66 – Avril 2026



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CONVOCATION	3
LE MOT DU SYNDIC.....	4
INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR	5
3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE FIN DE LÉGISLATURE	5
4. PRÉSENTATION DES COMPTES 2025	5
5. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE RACHAT ET LE PROLONGEMENT D'UN COLLECTEUR EU AU QUARTIER DUCENET À VILLARSIVIRIAUX	10
6. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA HALLE ET DE LA PLACE DE L'ÉCOLE À ORSONNENS.....	11
7. CRÉDIT ADDITIONNEL POUR L'ÉTUDE DE LA MOBILITÉ	11
8. PRÉSENTATION DES INVESTISSEMENTS TERMINÉS	12
PLACES DE JEUX DE CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS ET VILLARSIVIRIAUX	12
AGRANDISSEMENT DE L'AES.....	12
ANCIENNE ÉCOLE DE CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS.....	13
ANCIENNE ÉCOLE DE VILLARSIVIRIAUX.....	13
9. INFORMATIONS SUR LES PROJETS EN COURS.....	13
BATTOIR	13
AUBERGE DU CHEVAL BLANC.....	14
MOBILITÉ.....	14
INFORMATIONS COMMUNALES.....	14
APPARTEMENT À LOUER À CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS	14
HALLE POLYVALENTE.....	14
CONTRÔLE DE L'HABITANT	15
E-DEMENAGEMENT	15
GESTION DES DECHETS.....	15
INFORMATIONS REGIONALES	15



CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale le

lundi 20 avril 2026, à 20h00
à la Halle polyvalente, à Orsonnens

TRACTANDA

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025**
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet www.villorsonnens.ch
3. **Présentation du rapport de fin de législature**
4. **Présentation des comptes 2025**
 - 4.1 Présentation des comptes de résultats et des investissements
 - 4.1.1 Rapport de la Commission financière
 - 4.1.2 Approbation
5. **Crédit d'investissement pour le rachat et le prolongement d'un collecteur EU au quartier Ducenet à Villarsiviriaux**
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 5.3 Approbation
6. **Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de la halle et de la place de l'école à Orsonnens**
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 6.3 Approbation
7. **Crédit additionnel pour l'étude de la mobilité**
 - 7.1 Présentation
 - 7.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 7.3 Approbation
8. **Présentation des investissements terminés**
9. **Informations sur les projets en cours**
10. **Divers**

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet www.villorsonnens.ch, à l'administration communale durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée ou en scannant le QR code ci-dessous :



Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.



LE MOT DU SYNDIC

Nous sommes sur la bonne voie !



Chères habitantes, chers habitants de Villorsonnens !

Le Conseil communal a le plaisir de vous transmettre le dernier bulletin de cette législature pour vous inviter à l'assemblée des comptes 2025.

Comme vous pourrez en lire les détails dans les pages suivantes, nous terminons 2025 avec un excédent de recettes de plus de CHF 1.4 Mio. Ce résultat s'explique d'un côté par la réévaluation de l'Ecole de Villargiroud pour près de CHF 1.1 Mio, à la suite des travaux de rénovation effectués (cette fois-ci sans dépassement de budget) et à des comptes excédentaires de plus de CHF 300'000.- en lieu et place des CHF 284'300.- de déficit budgété. Cet écart de plus de CHF 500'000.- provient d'une masse fiscale plus grande, d'une bonne tenue des budgets des associations régionales et aussi d'une grande rigueur dans la gestion financière de la Commune. Les prévisions de nos plans financiers à 5 ans se confirment, **nous sommes sur la bonne voie**, mais devons continuer à faire attention à nos dépenses, sans oublier les fois où cela sera financièrement rentable de faire des investissements ciblés.

Nous sommes sur la bonne voie dans la réalisation de nos projets phares, soit l'Auberge d'Orsonnens et le magasin/Tea-Room de Villargiroud. Les adjudications sont réalisées pour l'Auberge et les travaux avancent à un bon rythme. Pour le Battoir, les plans de détails sont en cours de finalisation, y compris pour la place du village. Nous avons eu une séance de CoBAT dernièrement et un nouveau suivi financier bi-hebdomadaire a été mis en place.

Une grande satisfaction aussi pour notre jeunesse et leurs parents. Les nouvelles places de jeux sont en service. Notre accueil extrascolaire qui a été agrandi et a ouvert toutes les plages d'accueil fonctionne à plein régime. **Nous sommes sur la bonne voie** pour rentabiliser ces investissements, car nous réalisons actuellement que le coût pour la commune diminue en accueillant plus d'enfants.

Pour permettre à nos citoyens de continuer de circuler **sur de bonnes voies**, le Conseil vient de mettre à l'enquête le plan de mobilité pour tous nos villages. Ce plan inclut les arrêts de bus et les trottoirs utiles pour que la mobilité soit plus fluide.

Pour terminer cette législature, j'aimerais vous remercier pour la confiance accordée et pour ces belles années passées dans ce rôle de Syndic. Les législatures suivantes ne seront pas simples car semées d'embûches financières et administratives. Merci à vous, chers citoyens de continuer d'appuyer votre Conseil communal avec des idées et des interventions constructives pour qu'il puisse lui aussi continuer **sur la bonne voie** !

Bon chemin ensemble !

Patrick Mayor

P.S.

Je ne peux pas terminer le dernier édito de la législature sans remercier tous mes collègues conseillers qui ont œuvré pour le bien de la population durant ces 5 dernières années ! Mes remerciements aussi à tous les employés communaux qui se dévouent aux différentes tâches utiles à notre collectivité.

INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE FIN DE LÉGISLATURE

Durant la législature 2021–2026, le Conseil communal a poursuivi son travail pour développer la commune, améliorer les infrastructures et renforcer les prestations offertes à la population. Les actions menées s'inscrivent dans la continuité du travail réalisé lors des législatures précédentes et préparent l'avenir de Villorsonnens. Le rapport de fin de législature sera présenté lors de l'Assemblée.



4. PRÉSENTATION DES COMPTES 2025

Une année de plus, le Conseil communal vous présente des comptes qui sont positifs (CHF +1'428'487.90 / hors extraordinaire de CHF 328'693.05) alors que le budget était négatif (CHF 284'300.-). Les causes principales de cette situation sont :

- La réévaluation de l'ancienne école de Villargiroud amène une entrée extraordinaire de CHF 1'099'794.85.
- Les entrées fiscales ont été meilleures que prévu (CHF +229'277.05), car nous sommes lors du budget contraints de tenir compte des valeurs que l'Etat nous transmet et que la valeur dans les comptes tient compte de ce qui a été réellement facturé. Cette facturation dépend aussi de la rapidité du Canton lors des taxations et finalement de l'augmentation de la population.
- Les associations régionales ont eu des excédents dans leur gestion (CHF +183'715.20)
- La tenue des charges a été précise et rigoureuse.

L'excédent de recette hors extraordinaire (CHF 328'693.05) dépasse même le montant de la réserve de fluctuation de valeur que nous devons utiliser encore 6 ans (CHF 266'629.70), ce qui a fait dire à notre fiduciaire que nous sommes dans une situation saine financièrement.

Ces derniers temps, vous avez pu lire dans les journaux que l'Etat de Fribourg met à disposition des statistiques financières pour comparer les Communes. Il faut prendre ces comparaisons avec beaucoup de prudence car elles ne tiennent pas compte, pour l'endettement par exemple, de la différence entre le Patrimoine Financier et Administratif et surtout de l'équipement déjà réalisé par la Commune.



Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	683,275.21	151,408.60 531,866.61	709,100.00	162,000.00 547,100.00	706,075.58	158,947.94 547,127.64
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	136,237.40	84,387.05 51,850.35	144,500.00	81,900.00 62,600.00	127,847.80	84,353.30 43,494.50
2	FORMATION	2,613,422.86	273,220.15 2,340,202.71	2,644,800.00	179,000.00 2,465,800.00	2,503,062.85	201,281.30 2,301,781.55
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	414,419.28	107,587.43 306,831.85	435,300.00	107,900.00 327,400.00	411,625.70	106,338.49 305,287.21
4	SANTE	772,030.95	5,717.55 766,313.40	845,600.00	3,500.00 842,100.00	732,554.00	4,785.65 727,768.35
5	PREVOYANCE SOCIALE	745,051.70	28,278.70 716,773.00	826,000.00	24,300.00 801,700.00	729,653.35	24,747.05 704,906.30
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	309,711.77	9,416.00 300,295.77	359,400.00	10,500.00 348,900.00	333,236.15	9,957.00 323,279.15
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU T	1,046,008.95	992,074.15 53,934.80	1,074,200.00	1,020,500.00 53,700.00	1,029,506.60	983,913.35 45,593.25
8	ECONOMIE PUBLIQUE	4,242.95	4,242.95	29,200.00	29,200.00	27,742.20	27,742.20
9	FINANCES ET IMPOTS	1,715,523.95 5,072,311.44	6,787,835.39	220,500.00 5,194,200.00	5,414,700.00	747,362.45 5,026,980.15	5,774,342.60



Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2025 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
		8,439,925.02	8,439,925.02	7,288,600.00	7,004,300.00	7,348,666.68	7,348,666.68
	Excédent de charge				284,300.00		
	Excédent de produit (déjà comptabilisé sous 9)	1'428'487.90					
		8,439,925.02	8,439,925.02	7,288,600.00	7,288,600.00	7,348,666.68	7,348,666.68
							Perte budgétée
							Bénéfice réalisé



Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	26,352,356.19	24,431,900.25	21,181,452.55	29,602,803.89
10	Patrimoine Financier (PF)	7,575,000.89	23,186,424.30	20,133,220.53	10,628,204.66
100	Disponibilités et placements à court terme	1,189,887.90	12,122,364.82	11,185,161.84	2,127,090.88
101	Créances	-2,366,426.05	8,634,599.43	8,896,921.90	-2,628,748.52
104	Actifs de régularisation	4,435,513.64	172,633.70	12,199.59	4,595,947.75
108	Terrains PF	4,316,025.40	2,256,826.35	38,937.20	6,533,914.55
14	Patrimoine administratif (PA)	18,777,355.30	1,245,475.95	1,048,232.02	18,974,599.23
140	Immobilisations corporelles PA	18,662,564.45	1,017,967.65	834,216.07	18,846,316.03
142	Immobilisations en cours PA	72,590.85	33,561.80	20,069.45	86,083.20
145	Participations aux entreprises publiques	42,200.00			42,200.00
149	Consolidation immobilisations		193,946.50	193,946.50	
2	PASSIF	26,352,356.19	13,649,108.33	10,398,660.63	29,602,803.89
20	Capitaux de tiers	16,254,048.38	11,406,523.00	9,598,411.45	18,062,159.93
200	Engagements courants	496,992.45	6,556,677.35	6,737,274.35	316,395.45
204	Passifs de régularisation	45,716.85	81,161.50	45,716.85	81,161.50
205	Provisions à court terme	16,303.00	2,140.00		18,443.00
206	Engagements financiers à long terme	15,695,036.08	4,766,544.15	2,815,420.25	17,646,159.98
29	Capital propre	10,098,307.81	2,242,585.33	800,249.18	11,540,643.96
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	3,499,731.42	284,914.95	4,437.00	3,780,209.37
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	1,866,407.94		266,629.70	1,599,778.24
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	4,732,168.45	1,957,670.38	529,182.48	6,160,656.35
	Total de l'actif	26,352,356.19	24,431,900.25	21,181,452.55	29,602,803.89
	Total du passif	26,352,356.19	13,649,108.33	10,398,660.63	29,602,803.89
		0.00	10,782,791.92	10,782,791.92	0.00



Liste des engagements conditionnels ou des garanties
(art. 56 let. d RELCo)

Villorsonnens, le
 25.02.2026

LISTE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	AU 31.12.2024	AU 31.12.2025
Association du Cycle d'orientation de la Glâne	CHF 3 959 505.45	CHF 3 705 175.25
Réseau Santé de la Glâne	CHF 2 842 192.20	CHF 2 811 021.10
AEGN	CHF 307 578.00	CHF 283 932.00
	<hr/>	<hr/>
	CHF 7 109 275.65	CHF 6 800 128.35
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Soit une diminution de la dette de :		<u>CHF -309 147.30</u>



5. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE RACHAT ET LE PROLONGEMENT D'UN COLLECTEUR EU AU QUARTIER DUCENET À VILLARSIVIRIAUX

Les propriétaires qui se trouvent au bout du quartier Ducenet à Villarsiviriaux, souhaitent se raccorder au réseau d'épuration communal, conformément à la réglementation sur l'évacuation des eaux usées. L'investissement se compose de deux étapes. Il s'avère cependant que les collecteurs qui doivent être prolongés sont de la propriété privée. La première consiste à racheter un tronçon de collecteurs privés EC/EU, qui avait été construit pour l'évacuation des eaux claires et usées du lotissement du Chemin de la Buchille.

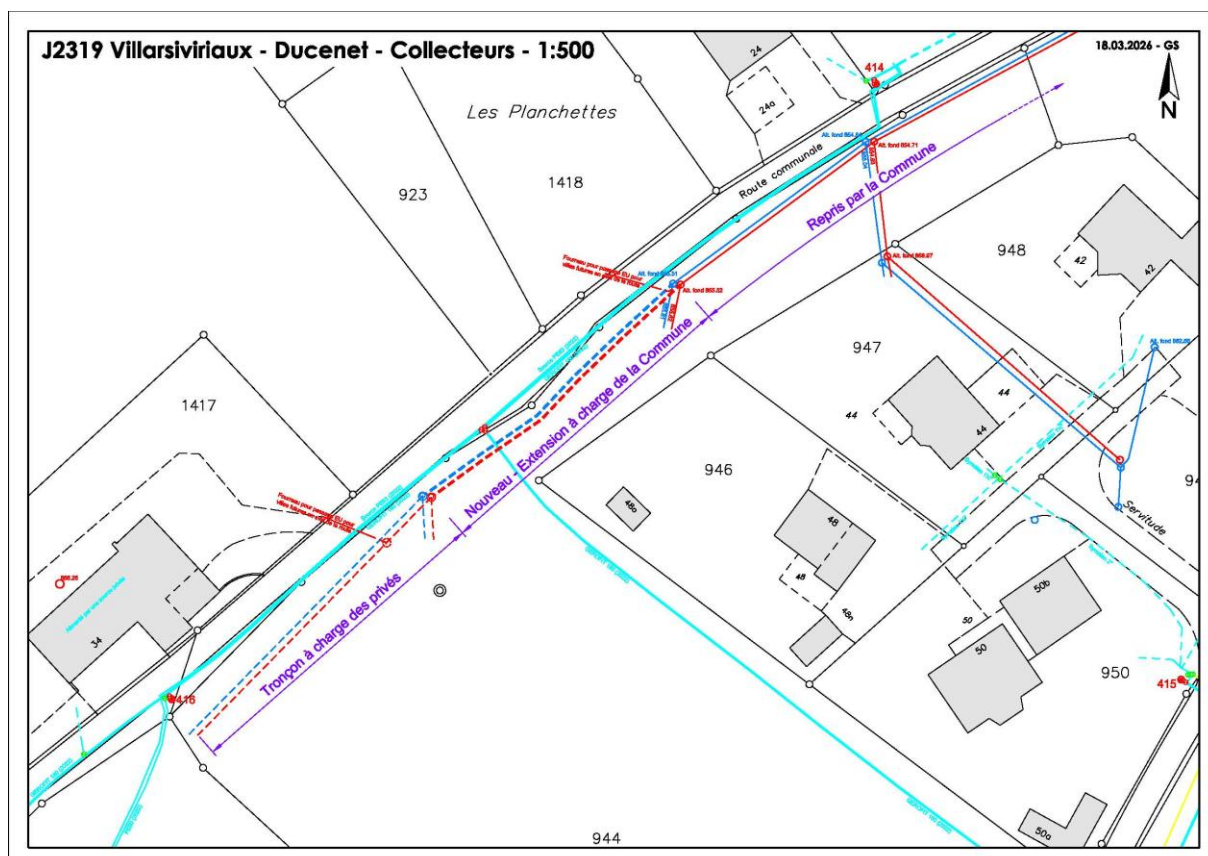
La seconde étape consiste à prolonger les collecteurs et création de chambres qui viendront se déverser dans les collecteurs et chambres que la commune doit racheter.

Les montants calculés par le bureau d'ingénieurs sont répartis comme suit :

- CHF 30'000.- pour le rachat des collecteurs
- CHF 30'000.- pour la construction des nouveaux ouvrages

Montant du crédit : CHF 60'000.-

Mode de financement : emprunt



6. CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA HALLE ET DE LA PLACE DE L'ÉCOLE À ORSONNENS

Suite à une pétition demandant davantage de diversité dans l'aire de jeux de l'école d'Orsonnens, le Conseil Communal a souhaité élargir la réflexion à un projet plus global pour cet espace central de la commune. L'objectif est non seulement d'améliorer les installations pour les enfants, mais aussi de créer un lieu convivial pouvant profiter à l'ensemble de la population, notamment lors des manifestations organisées à la Halle polyvalente. Un groupe de travail a ainsi été constitué pour penser ce projet, réunissant des représentants des parents, de l'école, du projet biodiversité et de la population, aux côtés de représentants du Conseil Communal.

À partir des différentes propositions élaborées par ce groupe de travail, le Conseil Communal a retenu un projet dont l'enveloppe de réalisation est soumise au vote lors de la prochaine Assemblée communale. Celui-ci, tire parti d'un terrain acquis par la commune il y a quelques années et permet d'imaginer un aménagement plus large de l'espace situé devant la Halle polyvalente. Le projet prévoit notamment la création d'un petit terrain de football pour les enfants, l'installation d'un espace pique-nique avec plusieurs tables et des arbres offrant de l'ombre, ainsi que des marquages ludiques au sol devant la halle. L'emplacement pour les conteneurs Molok est également intégré à l'ensemble en périphérie de la zone, afin d'organiser l'espace de manière cohérente et répondre à nos besoins.



Concernant la cour d'école, le groupe de travail a relevé que la structure de jeux actuellement en place est principalement adaptée aux enfants de 8 à 12 ans. Le projet propose donc de compléter cette installation afin que chaque tranche d'âge dispose d'un espace de jeu approprié : une petite structure pour les enfants de 4 à 6 ans et une structure intermédiaire pour les enfants de 6 à 8 ans viendraient ainsi s'ajouter à l'équipement existant.

L'ensemble de ces aménagements vise à créer un lieu vivant et accueillant pour les habitants de la Commune, pensé à la fois pour les enfants, les familles et les utilisateurs de la Halle.

Montant du crédit : CHF 200'000.-

Mode de financement : emprunt

7. CRÉDIT ADDITIONNEL POUR L'ÉTUDE DE LA MOBILITÉ

Pour donner suite à une erreur de prise en compte des reports des montants de l'investissement de CHF 140'000.-, crédit datant de 2018 pour l'Etude des trottoirs de nos villages, des compléments d'études avaient été commandés à nos ingénieurs pour un montant total supplémentaire de CHF 70'000.-.

Après l'audit de début de l'année 2025, nous avons constaté qu'il faut se référer aux factures enregistrées sur plusieurs années, plutôt qu'aux chiffres du « budget d'investissement ». Un document récapitulatif de tous nos projets en cours a été créé pour que de telles erreurs ne se reproduisent plus.

Montant du crédit : CHF 70'000.-

8. PRÉSENTATION DES INVESTISSEMENTS TERMINÉS

PLACES DE JEUX DE CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS ET VILLARSIVIRIAUX



Montant voté : CHF 70'000.-
Coûts finaux du projet : CHF 69'993.65

AGRANDISSEMENT DE L'AES



Montant voté : CHF 30'000.-
Coûts finaux du projet : CHF 28'597.90

ANCIENNE ÉCOLE DE CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS

Suite à la votation du crédit complémentaire, la rénovation de l'ancienne école de Chavannes a pu être terminée en respectant le budget.

Montant voté : CHF 1'400'000.- (y compris crédit additionnel)

Coût final du projet : CHF 1'381'170.10

ANCIENNE ÉCOLE DE VILLARSIVIRIAUX

Suite à la votation du crédit complémentaire, la rénovation de l'ancienne école de Villarsiviriaux a pu être terminée en respectant le budget.

Montant voté : CHF 1'200'000.- (y compris crédit additionnel)

Coût final du projet : CHF 1'171'905.30

9. INFORMATIONS SUR LES PROJETS EN COURS

BATTOIR

Le magasin "Marchon & Favre" a fermé ses portes le jeudi 26 mars dernier. S'en est suivi le déménagement dans l'annexe de l'école de Villargiroud; le magasin transitoire "Edelweiss Market" ouvrira ses portes le 7 avril 2026 avec une ouverture 7/7 jours, uniquement le matin (dans un premier temps). Nous profitons de l'occasion pour remercier Marchon & Favre Sàrl pour la collaboration qui a duré 18 ans. Nous souhaitons également la bienvenue à Edelweiss pour la reprise du magasin transitoire, puis du nouveau magasin et le tea-room.

En ce qui concerne la planification de la rénovation du Battoir, la planification suit son cours et les premiers travaux devraient débuter en juin. Associé à cette rénovation, le projet de la place du village avance également ; cependant, il nécessite un gros effort de coordination puisqu'il est nécessaire de tenir compte des avancées du projet de mobilité et notamment le passage de la route à 30km/h sur le tronçon Battoir – Ecole afin que les places de parc soient validées.



AUBERGE DU CHEVAL BLANC

Suite à l'assemblée du 15 décembre 2025 et l'obtention du crédit additionnel de CHF 1'900'000.-, nous avons pu avancer avec les adjudications des différents CFC. Pour rappel, le budget présenté selon les soumissions s'élevait à CHF 5'893'403.-, y compris des divers et imprévus pour un montant de CHF 429'306.-.

A ce jour, après négociations des dernières conditions pour la quasi majorité des CFC, nous pouvons annoncer une diminution d'environ 120'000 francs du budget, ce qui nous permet d'avoir une enveloppe plus confortable pour les divers et imprévus.

Pour ce qui est des travaux, ils ont pu reprendre à une allure plus soutenue. La première démarche a été de démonter les échafaudages car nous étions en fin de contrat et nous avons pu négocier de meilleures conditions pour la suite du chantier, d'où le changement de prestataire.

En ce qui concerne la suite des travaux, il est encore trop tôt pour annoncer une ouverture du Cheval-Blanc mais nous espérons qu'elle arrivera d'ici à la fin 2027.

MOBILITÉ

Le bureau MGI a terminé la première partie de son travail, soit la réalisation de la mise à l'enquête préalable. Celui-ci a été déposé au Canton. Une présentation pourra être faite lorsque le Canton aura rendu son préavis et que nous aurons un projet ficelé.

INFORMATIONS COMMUNALES

APPARTEMENT À LOUER À CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS

La commune met en location dès le 1^{er} avril 2026, un appartement de 5.5 pces à l'ancienne école de Chavannes-sous-Orsonnens. Les détails de l'offre sont visibles sur le site internet communal « Vie locale ».

HALLE POLYVALENTE

Le Conseil communal a récemment décidé d'ouvrir les réservations de la halle polyvalente pour les événements privés.

Ci-après, les tarifs comprenant la salle en entier, les WC, la cuisine et le hall d'entrée :

Libellés	Externes	Habitants
Forfait week-end entier du samedi à 08h00 au dimanche à 16h00	CHF 700.-	CHF 500.-
Forfait samedi de 08h00 à 16h00	CHF 400.-	CHF 300.-
Forfait dimanche de 08h00 à 16h00	CHF 400.-	CHF 300.-
Mise en place dès 21h00 le vendredi ou le samedi soir si la disponibilité le permet et en accord avec la concierge	CHF 50.- en supplément	CHF 50.- en supplément
Rangement le soir après 16h00 si la disponibilité le permet et en accord avec la concierge	CHF 50.- en supplément	CHF 50.- en supplément

CONTRÔLE DE L'HABITANT

E-DEMEMAGEMENT

Pour rappel, vous devez annoncer votre arrivée ou votre départ auprès des communes dans les 14 jours qui suivent votre déménagement.

En cas de déménagement, il est important d'annoncer son départ à l'ancienne commune de domicile et son arrivée à la nouvelle. Dans de nombreux cantons, dont celui de Fribourg, vous pouvez annoncer votre déménagement en ligne.

Vous souhaitez annoncer votre déménagement en ligne ? <https://www.eumzug.swiss/> fonctionne autant pour les changements d'adresse dans une même commune que pour les déménagements dans une autre commune. Les personnes souhaitant utiliser ce service doivent être majeures, avoir l'exercice des droits civils et ne pas être inscrites comme résidentes à la semaine.

GESTION DES DECHETS

MEMO-Déchets

Le Mémo-déchets 2026 est disponible sur toutes les plateformes numériques (application mobile et site internet).

Scannez le code QR ci-dessous, afin d'obtenir toutes les informations concernant le tri des déchets dans notre Commune :



Attention : Dès le 1^{er} janvier 2026, la déchetterie est également fermée les veilles de fête.

INFORMATIONS REGIONALES

IGLÂNE

Vous avez la possibilité de suivre les actualités de la Commune et de tout le district via l'application iGlâne. Plus de 860 personnes se sont déjà abonnées et nous ne pouvons que vous encourager à le faire aussi, si ce n'est pas déjà fait.

Nous y publions les changements d'horaires de l'Administration communales, les travaux en cours, les fermetures de route, les diverses informations communales, etc.





LE CONSEIL COMMUNAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
VOUS SOUHAITENT UNE BELLE SAISON ESTIVALE !

